Le Mans : 1 614 personnes flashées aux nouveaux radars en 2 mois

17/10/2010 à 11h25

Huit radars feux rouge sont en service depuis le 10 août au Mans. Ils ont flashé 1 614 usagers de la route depuis cette date. L'objectif de ce nouvel outil de répression est de rappeler qu'il faut freiner dès que le feu passe à l'orange.

Tous les usagers de la route en infraction ont dû s'acquitter d'une amende 135 € et ont perdu trois points à leur permis de conduire. La direction de la sécurité routière a validé l'installation de cinq autres radars fixes en Sarthe.

Ouest France

(Merci à Léonidas)